

**- 1 - Acte de naissance.**

MAGNY Eugène Albert Emile

Né le 13 juillet 1898, à Auxonne département de la Côte d'Or où son père était lieutenant au 10<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie.

Extrait AD 21 Registres état-civil d'Auxonne Cote d'Or FRAD021EC41/054. 1898

Page 56/105

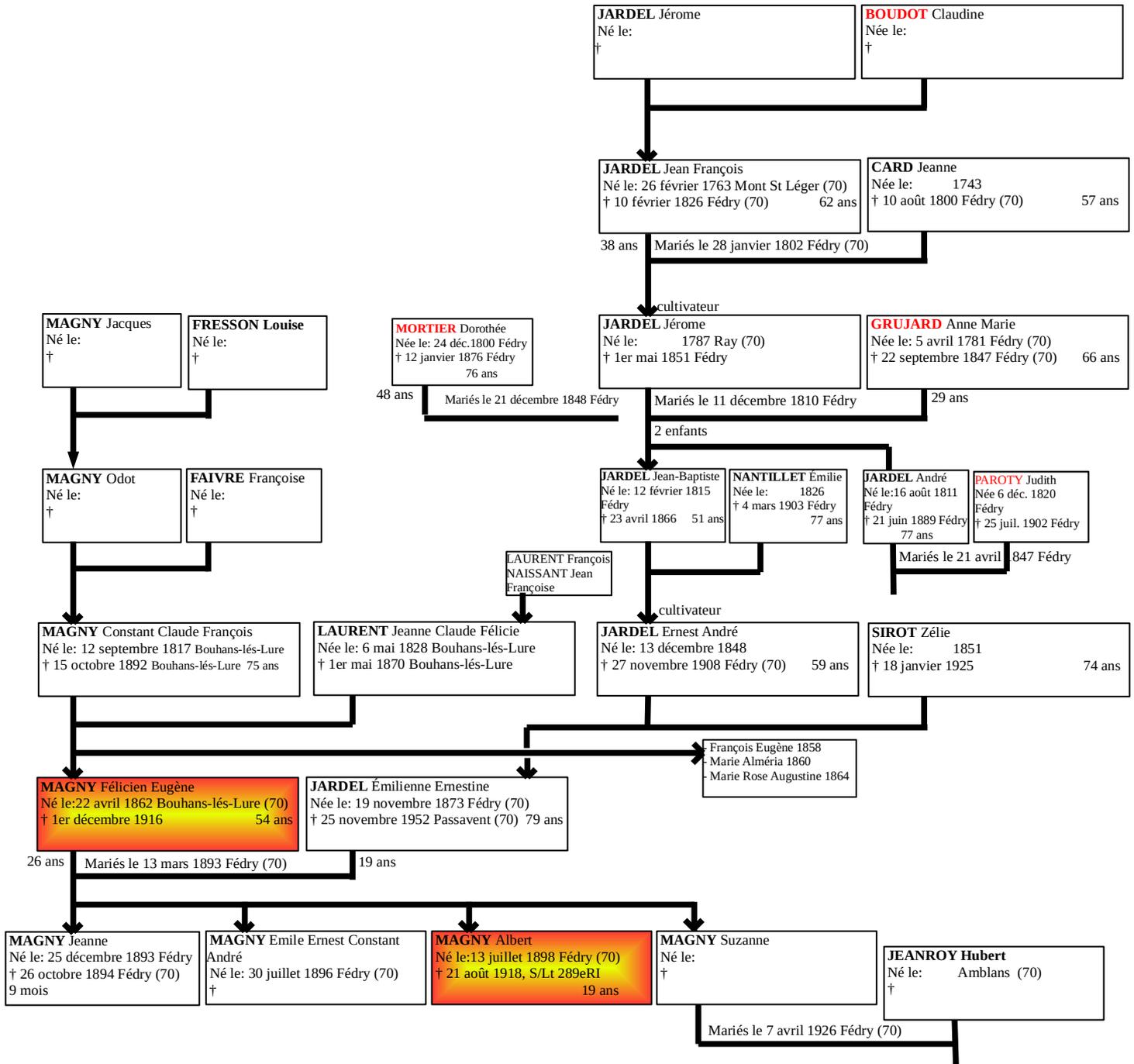
N<sup>o</sup> 68.

Le treize juillet à quatre heures en soir pardevant nous Louis Gruet, Chevalier de la Légion d'Honneur marié et officier de l'Etat Civil de la Ville d'Auxonne arrondissement de Dijon département de la Côte d'Or. en mairie de cette ville. et occupant Magny Eugène Albert Emile. Felicien Eugène Magny, âgé de trente six ans, Lieutenant au dixième régiment d'infanterie en garnison à Auxonne y domicilié le 13 juillet 1898. lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce présent jour treize juillet à sept heures en matin, en son domicile rue du Rempart n<sup>o</sup> 1 bis, en mariage contracté à Fédry, Haute Saône le treize vivers mil huit cent quatre vingt treize entre lui déclarant et Emilienne Ernestine Jardel âgé de vingt quatre ans. sans profession domiciliée avec lui et auquel enfant il a donné les prénoms de Eugène Albert Emile. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Messieurs François Deminay, âgé de trente huit ans et Jules Maire, âgé de trente quatre ans. tous deux Lieutenants au dixième régiment d'infanterie en garnison à Auxonne y domiciliés. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après lecture faite.

*[Signatures]*



**- 3 - Ascendance avec des proches connus de Fédry.**



**- 4 - Recensements Fédry 1891- 1911.**

Ce sont les grand-parents maternels et l'arrière-grand-mère de MAGNY Albert qui résidaient à Fédry rue des Près.

**Recensement Fédry 1891**

Rue des Près

111	116	36	Nantillet	Emile	64		rentier	chef de ménage
5	6	23	Pard	Marie	52	u	couturière	chef de ménage
		24	Jardel	Simon	48	u	cult	chef de ménage
		25	Sicot	Jules	10	u		son épouse
		26	Jardel	Emilie	17	u		leur fille

**Recensement Fédry 1896**

Rue des Près

111	116	380	Nantillet	Emilie	69	u	sans profession	chef de ménage
		308	Jardel	Emile	47	u	peu cultivateur	chef de ménage
		309	Sicot	Jules	45	u		peu de chef de ménage
		310	Beluche	Edmond	18	u	domestique	peu de chef de ménage

**Recensement Fédry 1901**

Rue des Près

102	106	283	Nantillet	Emilie	74	id	chef de ménage	rentière
		291	Jardel	Emile	52	id	chef de ménage	propriétaire
		292	Sicot	Jules	50	id	peu de chef de ménage	sans profession

**Recensement Fédry 1906**

Rue des Prés

10	31	89	Jardel Ernest	1848	id	id	chef de m.	propriétaire exploitant	patron
		90	Sirot Zélie	1850	Loing	id	femme	ouvrière	Jardel

Rue de Vanne

189	34	347	Sirot Louis-Emile	1869	Port de Hautes	id	chef de m.	propriétaire	Caiff
		348	Sauvignot Zoi	1869	Fédry	id	femme	caharière	patron

**Recensement Fédry 1911**

Rue de Vanne.

Rue	1	238	Sirot Emile	1869	Port de Hautes	id	chef de ménage	journalier	Divers
		239	Sauvignot Zoi	1869	Fédry	id	femme	caharière	patron

Rue des Prés.

9	9	223	Sirot Zélie	1850	Loing	id	chef de ménage	ouvrière	

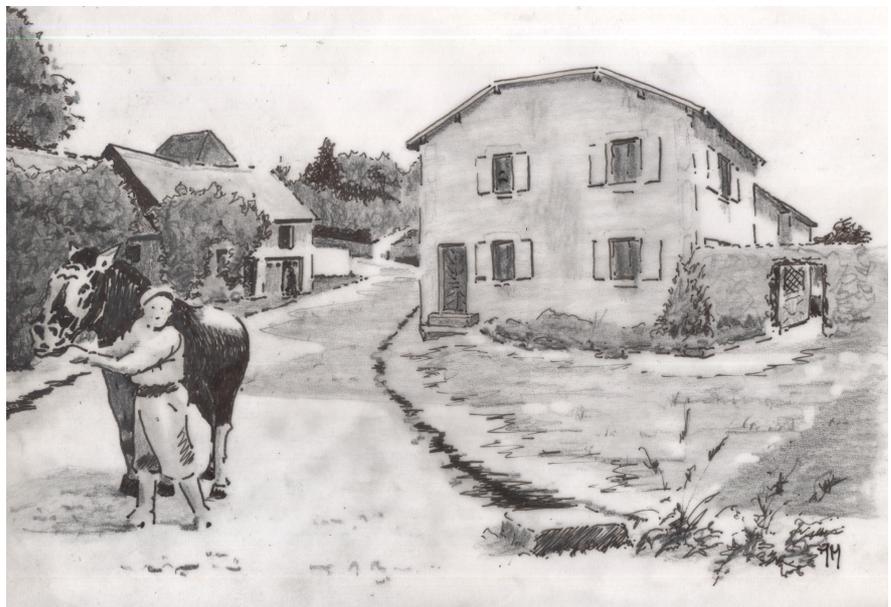
**- 5 - Croquis maison familiale.**

La famille de la mère d'Albert MAGNY, c'est à dire la famille JARDEL, était installée rue des prés depuis au moins 1851.

En bas de la rue des prés, la maison était la résidence d'Henriette et Françoise Chameroy dans les années 1955.

Suzanne Magny, la sœur d'Albert, épouse Jeanroy, leur avait vendu la maison en se réservant la chambre du 1<sup>er</sup> étage à gauche.

Elle y venait de temps en temps et, elle disait qu'elle résidait ordinairement auprès de ses neveux et nièces à Passavant-la-Rochère, le village familial de son époux.



**- 6 - Acte de mariage.**

Pas d'élément.

**- 7 - Fiche matricule.** Extrait des registre de Dijon Classe 1918

Cf [www.archinoe.net/ve/ad21/visualiseur/matricules.html?ir=23193&id=369817070](http://www.archinoe.net/ve/ad21/visualiseur/matricules.html?ir=23193&id=369817070)

FICHES MATRICULES ET D'AFFECTATION classées le 1<sup>er</sup> Décembre 1920

Nom : <b>MAGNY</b> Prénoms : <b>Eugène Albert Emile</b> Surnoms :		Numéro matricule du recrutement : <b>1389</b>	
ÉTAT CIVIL. Né le <b>13 Juillet 1898</b> , à <b>Auxonne</b> canton de <b>Auxonne</b> département de <b>la Côte d'or</b> , résident à <b>Dijon</b> canton de <b>Dijon ouest</b> département de <b>la Côte d'or</b> fils de feu <b>Élieux Eugène</b> et de <b>Jardel Emilienne Ernestine</b> domiciliés à <b>Dijon</b> canton de <b>Dijon ouest</b> département de <b>la Côte d'or</b> Marié à		Classe de mobilisation : <b>1917</b>	
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS. Inscrit sous le n° <b>129</b> de la liste du canton de <b>Dijon ouest</b> . Classé dans la <b>3<sup>e</sup></b> partie de la liste en 1917		SIGNALEMENT. Cheveux <b>châtain</b> , Yeux <b>marbré clair</b> Front <b>moyen</b> Nez <b>rectiligne</b> Visage <b>ovale</b> Renseignements physiognomiques complémentaires : Taille : 1 mètre <b>68</b> centimètres. Taille rectifiée : 1 mètre centimètres Marques particulières : Inscrit à l'instruction : <b>3</b>	
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES Engagé volontaire pour la durée de la guerre le 29 juillet 1916 à Dijon au titre du 29 <sup>e</sup> régiment d'infanterie arrivé au corps le 30 juillet 1916. Caporal le 20 Juin 1917 - sergent le 20 Juin 1917 - adjudant le 20 juillet 1917. A obtenu le 17 Août 1917 le 29 <sup>e</sup> rég. Infanterie au titre de l'École spéciale N <sup>o</sup> l'engagement de 3 ans pour l'année 1918 de la loi du 1 <sup>er</sup> Août 1915 - Paille 204 <sup>e</sup> Infanterie le 14 Août 1917 Aspirant le 30 juillet 1917. Nommé sous lieutenant à titre temporaire le 15 juin 1918, nomination ratifiée par S. M. le 24.6.1918 app. du décret n. 1. 1911 et 3-2-1917 (J.O. du 30-6-1918 page 5681) affecté au 289 <sup>e</sup> Infanterie <u>Relevé le 24 Août 1918 à Lambusane 289 (suite de blessures de guerre) intum. à Demerfontaine 289</u>		CORPS D'AFFECTATION. NUMÉROS Armée active. <b>29<sup>e</sup> régiment d'infanterie</b> au contrôle spécial. <b>1389</b> MATRICULE ou au répertoire. <b>5030/1389</b> Armée territoriale ou sa réserve.	
ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.		LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE. Dates. Communes. Subdivisions de région. D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE.	
CAMPAGNES. Contre l'Allemagne du 29 juillet 1916 au 10 Août 1917. Aux armées du 11-8-17 au 21-8-1918.		BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC. Mentionné par O.G. le 13 Novembre 1917 à Auxonne. Cité à l'ordre de la 208 <sup>e</sup> le 30 juillet 1918 et cité au bulletin de la 208 <sup>e</sup> le 27 Août 1918. A obtenu l'officier adjoint en remplacement de combattant blessé à l'ennemi par le 20 Août 1918 à Le Mesnil (Vosges) par le 20 Août 1918. Cité à l'ordre de l'Armée le 11 Mai 1919 à cause de son détachement de liaison et de la prescription d'adjudant.	
(Supplémentaires) Armée 1 <sup>re</sup> dans l' Armée territoriale		ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS : la réserve de l'armée active. l'armée territoriale. la réserve de l'armée territoriale. DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.	

PARIS ET LIMOGES. — IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE MILITAIRES CHAUMES LAURELLE. — N. 1001 int. — 35

La fiche Matricule se trouve dans le registre de recrutement de DIJON Classe 1918.

**MAGNY Albert**

N° Matricule du recrutement: 1389

Classe de mobilisation: 1917

**ETAT CIVIL:**

Né le 13 juillet 1898 à Auxonne , canton du dit département de la Côte d'Or, résidant à Dijon rue du Colonel Marchand à ce dit département de la Côte d'Or, profession étudiant.

Fils de Félicien Eugène et de JARDEL Emilienne Ernestine domiciliés à Dijon 2 rue Colonel Marchand, canton de Dijon-ouest, département de la Côte-d'Or.

**SIGNALEMENT:**

Cheveux châtain, Yeux marron clair, Front moyen, Nez rectiligne, Visage ovale.

Taille: 1m68.

Degré d'instruction: 3.

**DECISION DU CONSEIL DE REVISION:**

Inscrit sous le N° 129 de la liste du canton de Dijon-ouest.

Classé dans la 3<sup>è</sup> partie de la liste en 1917.

**DETAILS DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES:**

- Engagé volontaire pour la durée de la guerre le 29 juillet 1916 à Dijon au titre du 29<sup>è</sup> Régiment d'Infanterie.
- Arrivé au Corps le 30 juillet 1916.
- Caporal le 30 mai 1917.
- Sergent le 30 juin 1917.
- Aspirant le 30 juillet 1917.
- A souscrit le 7 août 1917 ----- 29<sup>è</sup> Régiment d'Infanterie au titre de l'École Spéciale Militaire l'engagement de 3 ans prévu par l'article 13 de la loi du 7 août 1913.
- Passé au 204<sup>è</sup> Infanterie le 11 août 1917.
- Nommé Sous-lieutenant à titre temporaire le 13 juin 1918, nomination ratifiée par D. M<sup>elle</sup> 24-6-1918 appli<sup>on</sup> des décrets 2-1-1915 et 3-2-1917 ( J.O. du 30-6-1918 page 5618).
- Affecté au 289<sup>è</sup> Infanterie.
- Décédé le 21 août 1918 à l'ambulance 226 ( suites de blessures de guerre).
- Inhumé à Pierrefonds tombe 254.

**BLESSURES, CITATIONS, DECORATIONS, Etc.**

- Intoxiqué par gaz le 13 novembre 1917 à Craonne.
- Cité à l'ordre du C.A. N° 208 le 20 juillet 1918<sup>1</sup>.
- " A été un bel exemple de sang-froid et de bravoure lors de l'attaque du 3 juillet 1918, entraînant les hommes de sa S<sup>on</sup>, a atteint l'objectif assigné en faisant de nombreux prisonniers."
- Blessé le 20 août 1918 à Le Mesnil ( Aisne) par éclat d'obus, plaie région thoracique face postérieure région des fausses côtes.
- Cité à l'ordre de l'Armée le 11 mai 1919.
- " Jeune officier modèle de bravoure et d'entrain, commandant un détachement de liaison et de progression d'assaut ayant été arrêté, s'est résolument lancé en avant, sous un feu violent de mitrailleuses entraînant les hommes par son exemple, a été grièvement blessé quelques instant après."
- Croix de Guerre.

1 Le 289<sup>è</sup> RI était le 20 juillet 1918 à: Audignicourt et Le Mesnil dans l'Aisne.

## **- 8 - Historique succinct du Régiment.**

Le 289<sup>e</sup> R. I. est le Régiment de réserve du 89<sup>e</sup> R.I.

C'étaient les régiments de réserve. Ils étaient à 2 bataillons ( bataillons n°5 et n°6) au début de la guerre au lieu de 3, voire 4 pour ceux de l'active ( bataillon n°1, et 3).

Chacun des bataillons étaient composé de 4 compagnies (n°17 à 20 et 21 à 24).

Progressivement, un 3<sup>e</sup> bataillon ( il prend le n°4) sera ajouté à certains régiments en 1916 ( voir 1917) pour aligner ceux-ci sur ceux de l'active; les autres régiments seront dissous.

Les régiments de réserve se rattachaient aux régiments d'active, dont ils reprenaient la numérotation augmentée de 200.

Le régiment de réserve du 89<sup>e</sup> R.I. était ainsi le 289<sup>e</sup> R.I.. Il avait même lieu de recrutement et de garnison, le régiment de réserve est, au départ, commandé par le lieutenant-colonel, commandant en second du régiment d'actif.

En 1914 le 289<sup>e</sup> R.I. , son casernement ou lieu de regroupement est Paris.

Il fait partie de la 109<sup>e</sup> brigade d'infanterie, 55<sup>e</sup> division d'infanterie, 5<sup>e</sup> région, 3<sup>e</sup> groupe de réserve.

Constitution en 1914: 2 bataillons, puis 3 en juillet 1916 ( adjonction d'un bataillon du 282<sup>e</sup> R.I.).

A la 55<sup>e</sup> D.I. d'août 1914 à septembre 1918.

## **- 9 - JMO du Régiment le jour " J".**

Cf : <https://argonnaute.parisnanterre.fr/ark:/04707/a0114032679615ArPbt/417bdd69ba>

Page 16 le 6<sup>e</sup> Bataillon du 289<sup>e</sup> R.I.

Le ravin d'Audignicourt -Le Mesnil.

Extrait du JMO 289<sup>e</sup> R.I.

Registre 26N740/4 du 24 janvier au 20 août 1918.

" Les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> bataillons en ligne, 4<sup>e</sup> bataillon en réserve d'infanterie divisionnaire, 36<sup>e</sup> bataillon sénégalais à la disposition du régiment.

**Le 19 (août 1918)**, au point du jour, une reconnaissance du 6<sup>e</sup> bataillon est poussée sur Audignicourt, une du 5<sup>e</sup> bataillon sur Vézin.

Elles confirment la présence de l'ennemi au bas des pentes nord du ravin d'Audignicourt - Le Mesnil.

### **Le 20 août 1918:**

Jour J 20 août, H= 7h10. Dispositif d'attaque.

Base de départ: les objectifs éventuels du 18 août.

Les Bataillons de première ligne échelonnés entre la base de départ et la Tranchée des Centaures.

5<sup>e</sup> Bataillon - 17<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> à droite - 18<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> à gauche - 19<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> en soutien.

6<sup>e</sup> Bataillon - 21<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> à droite - 22<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> à gauche - **23<sup>e</sup> C<sup>ie</sup>** en soutien.

4<sup>e</sup> Bataillon en réserve I.D. Tunnel Véxin, Tranchée des Vipères.

36<sup>e</sup> Bataillons de Sénégalais R. de R.I.; Tranchée "Tibia et Invertébrés."

Le 20 août, jour J, à l'heure H (7h10), les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> bataillons, précédés par un barrage roulant, dévalent le ravin d'Audignicourt malgré le tir d'artillerie ennemie et les feux des mitrailleuses.

En raison des difficultés du terrain, les vagues d'assaut ne peuvent coller exactement au barrage et subissent des pertes du fait des mitrailleuses ennemies qui garnissent les pentes.

Le 5<sup>e</sup> bataillon gagne les abords du village du Mesnil sous de violentes rafales de mitrailleuses partant de la creute du Mesnil; un canon contre tanks tire de la lisière et arrête la progression aux abords du village; finalement il est enlevé et 80 Allemands sont faits prisonniers.

Le 6<sup>e</sup> bataillon prend pied sur les pentes nord d'Audignicourt; le 21<sup>e</sup> compagnie commence l'encerclement de la creute du Mesnil.

A 10 heures, la creute est enlevée et 200 Allemands faits prisonniers; une dizaine de mitrailleuses et une batterie d'artillerie sont également prises.

Le capitaine adjudant-major WELSCHINGER, pendant toute cette progression, ne cesse pas un moment de marcher en tête du bataillon. Revolver au point, il tient l'entrée d'un abri et oblige une trentaine de Bochs à se rendre.

Le 5<sup>e</sup> bataillon, malgré des pertes sensibles, reprend sa marche en avant; il est arrêté à 200 mètres au nord de la creute par un feu intense de mitrailleuses; toutefois, la 21<sup>e</sup> compagnie peut progresser par infiltration jusqu'à 1000 mètres au nord de la creute.

Le 6<sup>e</sup> bataillon est lui aussi obligé de se terrer.

A 11h30, le 30<sup>e</sup> bataillon de Sénégalais et le 4<sup>e</sup> bataillon du 289<sup>e</sup> s'installent à la creute ouest du Mesnil; le régiment reste sur ses positions jusqu'au soir 19h30. Après une préparation d'artillerie et derrière un barrage roulant, les deux bataillons de tête ( 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>) se portent en avant et conquièrent la Tranchée du Canal où 200 prisonniers sont capturés.

Le capitaine LAURENT, commandant la 21<sup>e</sup> compagnie est blessé à la fin de la deuxième attaque."

Date	cr.	Noms et Prénoms	Crates	avis	avis	avis	Observations
20 août	23 <sup>e</sup>	Boon, Louis albert	2 <sup>e</sup> cl.	1			
		Baillet Jay Joseph	4		1		
		Quiégliebinetti, Paul	4		1		
		Postereau, alain augustin	4		1		
		Gay, Edouard, Noël	4		1		
		Pimbovey, Béni Georges	4		1		
		Martij, Albert	4		1		
		Magny, Eugène Albert Emile 2 <sup>e</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.		1		- inhumé à Le Mesnil - décès ambul. 326 le 21.9.18
		Lechtat, Antoine	2 <sup>e</sup> cl.		1		
		Bajomey, Jean Ferdinand Joseph	4		1		

**- 10 - Fiche MPF.**

© Ministère des armées - Mémoire des Hommes

198174

**PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.**

Nom..... *Magny*

Prénoms..... *Eugène Albert Emile*

Grade..... *Sous-Lieutenant*

Corps..... *299<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> Infanterie*

N° { *17024* au Corps. — Cl. *1917/18*

Matricule. { *1389* au Recrutement *Dejeu*

Mort pour la France le *21 août 1918*

à *l'ambulance 26 s. p. 1918*

Genre de mort *Blessures de guerre*

---

Né le *13 juillet 1898*

à *Aucourt* Département *Côte d'Or*

Arr<sup>'</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N°.

---

Jugement rendu le.....

par le Tribunal de.....

acte ou jugement transcrit le *9 avril 1919*

à *Fédry - Fédry - Hôte saone*

N° du registre d'état civil *1919/197*

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

**- 11 - Témoignage extérieur dans le régiment.**

**- 12 - Action d'éclat, citation, décoration,...**

Voir dans sa fiche matricule. Il est cité 2 fois, une fois à l'ordre du Corps d'Armée et l'autre fois à l'ordre de l'Armée.

Il est décoré de la Croix de guerre.

### **- 13 - Extrait du Bulletin Paroissial de Fédry.**

#### **Extrait Bulletin Paroissial de Fédry de novembre 1918**

Chaque jour la guerre fait des victimes. cette fois nous avons à déplorer la mort du sous-lieutenant Albert Magny, arrivée le 21 août à la suite de ses blessures reçues le 20 dans la matinée. C'était un jeune homme aimable, modeste, courageux. Il aimait beaucoup sa famille, à qui il écrivait chaque jour malgré ses occupations. il était sans prétentions et sans affectation dans ses manières. Et cependant il était fort et énergique, ne se plaignant jamais, mais tout à son devoir de militaire. Il fut reçu à l'école de Saint-Cyr le 13 juillet 1916 le jour même où il avait 18 ans, car il était né le 13 juillet 1898; il fut nommé aspirant le 28 juillet 1917 ( Promotion des Drapeaux et de l'amitié Américaine). D'abord affecté au 204e régiment d'infanterie, il fut nommé sous-lieutenant le 16 juin 1918 au 289e régt d'infanterie. Il recevait une citation au corps d'armée le 3 juillet (Croix de guerre) et le 20 août il achevait sa carrière militaire en donnant son sang pour la France. Ce bel officier avait passé rapidement et à vingt ans il tombait au champ d'honneur. le bon Dieu l'a certainement accueilli dans le ciel où il a retrouvé son père le capitaine Magny, mort il y a 18 mois à peine. Nous donnons ici quelques-unes de ses lettres qui le feront mieux juger et apprécier.

Voici une carte du 24 janvier 1918 adressée à sa sœur Suzanne:

"Je reçois régulièrement vos lettres. Merci. Ma santé est excellente. Le temps est sec, aussi fait-il meilleur. Soignez-vous, car il fait froid dans votre pays. Continuez comme vous le faites à m'écrire régulièrement, car j'aime à recevoir vos lettres. Je vous embrasse toutes trois."

Le 27 mars, il dit:

" Je suis toujours en excellente santé. Ne vous inquiétez pas à mon sujet. Je vous écrirai plus longuement quand je le pourrai. Du reste j'aurai beaucoup de choses à vous raconter à ma permission. Le temps est très-beau, heureusement."

Le 28 mars, il écrit:

" J'ai reçu hier une lettre de vous. Je ne sais si les miennes vous arrivent régulièrement, car la poste a du travail en ce moment. Nous sommes au repos depuis ce matin. Que faites-vous maintenant à Fédry, J'espère partir en permission dans quelques jours, mais rien n'est précis à ce sujet. En tout cas ne vous inquiétez pas sur mon sort. Nous sommes tout à fait tranquilles maintenant." On voit qu'il tient à rassurer sa famille et à lui ôter toute inquiétude en ce qui le concerne.

Le 25 juillet, c'est à son parrain de Bouhans-les-Lure qu'il écrit:

" Je suis toujours en excellente santé et j'espère que vous aussi... J'ai le plaisir de vous annoncer que je viens d'être cité à l'ordre du jour du 30e Corps d'Armée, suite de l'Attaque du 3 juillet. ( A été un bel exemple de sang- froid et de bravoure lors de l'attaque du 3 juillet 1918, entraînant les hommes de sa section, a atteint l'objectif assigné en faisant de nombreux prisonniers). Je n'écris pas tout cela à ma mère; je réserve cette surprise pour ma prochaine permission. Ne lui dites pas non plus..." Hélas ! Il ne devait pas avoir cette joie de revoir sa famille !

Sa dernière lettre est du 18 août:

" Je suis toujours en excellente santé et j'espère que vous aussi. Depuis deux jours nous changeons de place presque constamment. J'ai reçu une lettre de vous hier. Merci. Je serai content de retourner un peu au repos sur les bords de l'A... ou près de Paris comme en février. En attendant je n'ai besoin de rien pour l'instant. Je vous embrasse très affectueusement et à bientôt de vos nouvelles. Donnez le bonjour à tous les voisins et à tous ceux qui s'intéressent à moi. Je vous embrasse très affectueusement, toi maman, la maman Lilie et Suzanne. Ton fraternellement et votre fils affectueux." Ce sont ses adieux, il semble avoir un pressentiment que sa fin est proche et se montre plus tendre pour ceux qu'il aime.

Je demande à tous ceux qui liront ces lignes d'avoir un souvenir et une prière pour le sous-lieutenant Albert Magny. Qu'il repose en paix et que du haut du ciel il protège sa famille et ses frères d'armes!.

### **- 14 - Divers et Annexes.**